

BE-A0545\_006968\_801058\_FRE

Inventaire des archives de Maurice Van  
Hemelrijcke, ancien ministre des colonies.



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Instruments de recherche.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	7
"La course précipitée vers l'indépendance" : le volontaire, tumultueux et éphémère ministère de Maurice Van Hemelrijck (6 novembre 1958 - 2 septembre 1959).....	8
Archives.....	14
Historique.....	14
Acquisition.....	14
Contenu et structure.....	15
Contenu.....	15
Sélections et éliminations.....	16
Accroissements/compléments.....	16
Mode de classement.....	16
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	19
I. Généralités.....	19
A. Correspondance.....	19
1. Courrier.....	19
1 - 2 Correspondance de la Fédération des Anciens Combattants du Congo belge et du Ruanda-Urundi relative au texte du discours de clôture de leur congrès fédéral. 1959.....	19
3 - 8 Correspondance du gouverneur général, Hendrik CORNELIS. 1959....	19
2. Télégrammes.....	20
B. Notes et rapport.....	20
C. Réactions syndicales contre le statut unique du Personnel d'Afrique.....	21
1. Correspondance.....	21
19 - 20 Courrier du gouverneur général, Hendrik CORNELIS. 1958 - 1959...	21
2. Notes et rapports.....	21
24 - 27 Notes de l'Association du Personnel indigène du Congo Belge et du Ruanda-Urundi (APIC) au ministre. 1959.....	21
28 - 29 Memoranda à la Fédération Générale des Travailleurs de Belgique au Congo (FGTB-CONGO). Janvier - février 1959.....	22
D. Communiqués de presse et revue de la presse.....	22
33 - 25 Dossiers relatifs à des coupures de presse. 1959.....	22
33 - 24 Memoranda de la Confédération des Syndicats Chrétiens du Congo et du Ruanda-Urundi (CSCC), septembre - octobre 1958.....	22
36 - 41 Dossiers relatifs à des revues de presse. 1959.....	23
40 - 41 Télégrammes relatifs à l'analyse de la presse par le cabinet. Janvier- février 1959.....	23
E. Organisations et partis congolais.....	23
1. Alliance des Bakongo (ABAKO).....	23
2. Autres partis et organisations.....	24

50 - 52 Dossiers relatifs au Mouvement national congolais (MNC). 1959.....	24
57 - 58 Dossiers relatifs à la Fédération congolaise des Classes Moyennes (FEDACOL). 1959.....	25
F. Discours.....	25
G. Autres questions.....	25
63 - 64 Dossiers relatifs au général Émile JANSSENS, commandant la Force publique. 1959 et s.d.....	25
II. Les émeutes de Léopoldville des 4 et 5 janvier 1959.....	26
A. Correspondance.....	26
B. Notes et correspondance.....	26
70 - 71 Dossiers relatifs au rapport du commandant en chef de la Force publique, le général Émile JANSSENS. 1959.....	26
III. La déclaration gouvernementale du 16 janvier 1959.....	28
82 - 83 Dossiers relatifs aux réactions de C. HALAIN, commissaire général du Fonds du Roi. 1958 - 1959.....	28
IV. Les voyages officiels du ministre au Congo et au Ruanda-Urundi (janvier-juin 1959).....	29
A. Premier voyage (janvier-février 1959).....	29
1. Correspondance.....	29
a. Courrier.....	29
88 - 89 Courrier de Pierre PIRON, conseiller à la cour d'appel de Léopoldville. 1959.....	29
b. Télégrammes.....	32
2. Notes.....	32
127 - 128 Notes de W. REYNDAERT, conseiller économique et financier du cabinet. 1959.....	33
3. Entretiens.....	34
145 - 14 Dossiers relatifs à des demandes d'audience. 1959.....	35
4. Autres questions.....	35
150 - 154 Dossiers relatifs au passage du ministre à Coquilhatville. 1959...35	
155 - 156 Dossiers relatifs au passage du ministre à Élisabethville. Janvier - février 1959.....	36
157 - 161 Dossiers relatifs au passage du ministre au Ruanda-Urundi. 1956-1959.....	36
164 - 165 Dossier relatif à l'Association des Avocats du Barreau de Léopoldville. Janvier - février 1959.....	36
167 - 170 Dossiers relatifs aux discours prononcés devant le ministre. 1959. ....	37
167 - 168 Fédération des Anciens Combattants du Congo. 1959.....	37
B. Deuxième voyage (mars 1959).....	37
1. Correspondance.....	37
2. Autres questions.....	38
C. Troisième voyage (juin 1959).....	38
1. Correspondance.....	38
187 - 190 Correspondance échangée avec J. WERTZ, membre du cabinet du ministre. 1959.....	39
191 - 193 Courrier de Pierre HARMEL, ministre PSC des Affaires culturelles. 1959.....	39
194 - 195 Courrier de Paul MEYERS, ministre CVP de la Santé publique et de la Famille. 1959.....	39
2. Discours.....	39
199 - 200 Dossiers relatifs aux discours prononcés par le ministre à Sandoa (Katanga). 20 juin 1959.....	40

3. Rapports et note.....	40
D. Photographies des voyages officiels.....	41

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Maurice Van Hemelrijcke, Ancien Ministre des colonies

Période:

1958 - 1959

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0545.356

Etendue:

- Etendue non inventori e: 0.50 m

D p t d'archives:

Algemeen Rijksarchief 2 - Archives g n rales du Royaume 2 - D pot Joseph Cuvelier

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

À l'image des autres fonds d'archives conservés aux Archives de l'État, les documents ayant au moins 30 ans sont librement consultables, à l'exception :

- des documents contenant des données à caractère personnel (et a fortiori les dossiers personnels), conformément à la loi-cadre du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (mettant en œuvre le Règlement général sur la Protection des Données dit RGPD) <sup>1</sup>;
- des documents classifiés. Les Archives de l'État s'engagent à vérifier au préalable si les dossiers demandés en consultation contiennent des documents classifiés. Le cas échéant, il sera demandé via les canaux ad hoc qu'ils soient déclassifiés, conformément à la loi du 11 décembre 1998 relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité modifiée par la loi du 3 mai 2005 et sur l'arrêté royal d'exécution du 24 mars 2000 <sup>2</sup>.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Dans le cadre de leur transfert aux Archives générales du Royaume 2 - Dépôt Joseph Cuvelier, les archives de cabinet de Maurice Van Hemelrijck ont été dotées d'un bordereau de versement par Sigrid Dehaeck, chargée de recherche.

---

1 <http://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2018-09-27-protection-des-donnees-personnelles-quid-depuis-ce-25-mai-2018>. Consulté le 18 décembre 2019.

2 Moniteur des 7 mai 1999, 25 mai 2005 et 31 mars 2000.

Histoire du producteur et des archives

*PRODUCTEUR D'ARCHIVES*

NOM

VAN HEMELRIJCK, Maurice

HISTORIQUE

*HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE*

Maurice Van Hemelrijck (Schaerbeek 20 avril 1901 - Molenbeek-Saint-Jean 9 octobre 1964), est le fils aîné d'une famille de douze enfants dont le père est percepteur des Postes. Après des études gréco-latines, il est engagé dans un bureau d'études techniques successivement comme employé, géomètre puis technicien en hydrologie. En 1925, il intègre le service technique du Boerenbond de Louvain où il participe activement à la lutte contre les inondations en Flandre. En 1929, il épouse Cécile Huybrechts qui l'encourage à faire des études universitaires. En 1936, Maurice Van Hemelrijck obtient devant le Jury central le titre de docteur en droit et s'inscrit à la table des stagiaires à la cour d'appel de Bruxelles. Quelques années plus tard, il est élu président de la Conférence flamande du Barreau de Bruxelles et devient secrétaire de la Fédération des Avocats <sup>3</sup>.

Sa carrière politique commence après la Seconde Guerre mondiale avec son élection en 1946 sur la liste du Parti social chrétien-Christelijk Volkspartij (désormais PSC/CVP) en tant que conseiller communal pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean. De 1947 à 1949, il exerce la présidence du comité d'arrondissement du PSC à Bruxelles. En 1950, il est élu sénateur direct de l'arrondissement de Bruxelles. Au cours de ce mandat, Maurice Van Hemelrijck effectue plusieurs voyages au Congo belge et au Ruanda-Urundi témoignant de son intérêt pour les questions coloniales. Ses interventions à la Haute Assemblée illustrent sa profonde connaissance sur celles-ci notamment en matière agricole <sup>4</sup>.

En 1956, Maurice Van Hemelrijck quitte le Barreau de Bruxelles pour assumer la vice-présidence du Boerenbond. Deux années plus tard, à l'issue des élections législatives de 1958, il se voit confier le portefeuille ministériel clé pour le PSC/CVP de l'Instruction publique au sein du gouvernement social-chrétien homogène - mais minoritaire à la Chambre des Représentants - du Premier ministre Gaston Eyskens. Celui-ci avec l'appui de Van Hemelrijck parvient à mettre fin à la " guerre scolaire " opposant le PSC/CVP aux partis socialiste et libéral. À l'issue des travaux d'une commission nationale pour l'étude des problèmes de l'enseignement instituée par le ministre, un " pacte scolaire " valable pour douze ans est conclu entre les partis et coulé sous forme

3 DUMONT G. H., Van Hemelrijck (Maurice Van), dans Biographie nationale, t. XIII, Fascicule 1er, 1979, p. 400.

4 ID., p. 400 et 401.

d'une loi votée à l'unanimité - moins les communistes - à la Chambre et au Sénat au mois de mai 1959 <sup>5</sup>.

En novembre 1958, le nouveau gouvernement présidé par Eyskens est élargi aux libéraux et désigne Maurice Van Hemelrijck ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Succédant à Léon Pétillon contraint à la démission forcée, Maurice Van Hemelrijck est avant tout choisi pour ses talents de fin négociateur <sup>6</sup>. Après un ministère mouvementé conduisant à sa démission forcée (cfr. chapitre ci-après), Maurice Van Hemelrijck succède à l'indéboulonnable sénateur Gilbert Mullie à la présidence du Boerenbond. Cette présidence aux côtés de celle de la Confédération européenne des Associations d'Agriculteurs le 2 octobre 1959 constitue le chant du signe d'une longue carrière au service des intérêts du monde agricole. Quelques jours après cette désignation, le 9 octobre 196, une crise cardiaque emporte Maurice Van Hemelrijck.

*QUOT; LA COURSE PRÉCIPITÉE VERS L'INDÉPENDANCE " : LE VOLONTAIRE, TUMULTUEUX ET ÉPHÉMÈRE MINISTÈRE DE MAURICE VAN HEMELRIJCK (6 NOVEMBRE 1958 - 2 SEPTEMBRE 1959)*

<sup>7</sup>Lorsque Maurice Van Hemelrijck prend le 6 novembre 1958 la tête du département " *ayant les territoires d'Outre-Mer dans ses attributions*", le ministère se voit dépouiller de sa dénomination originelle " des Colonies " " *qui sonnait mal*" au profit de l'intitulé plus consensuel " du Congo belge et du Ruanda-Urundi " <sup>8</sup>. Le gouvernement social-chrétien-libéral mené par Gaston Eyskens voulant signifier de la sorte un nouveau tournant dans la politique coloniale. Cette nouvelle politique désire associer " *les Noirs et les Blancs*" dans la gestion des affaires publiques <sup>9</sup>. À vrai dire, la colonie belge est surtout agitée par différents mouvements d'émancipation au sein de la population congolaise qui demandent l'égalité des droits, l'" autonomie " voire d'indépendance du pays <sup>10</sup>. En 1958, quatre évènements ont eu un grand impact sur l'évolution de la pensée des élites politiques congolaises en gestation à savoir, l'Exposition universelle à Bruxelles, le discours du général Charles de Gaulle à Brazzaville, la participation des leaders du Mouvement national congolais (MNC) à la Conférence panafricaine à Accra et la consultation de notabilités congolaises sur l'avenir du pays sur l'initiative du ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi <sup>11</sup>. À Brazzaville, le discours du général de Gaulle renforce les leaders congolais radicaux dans leur revendication d'une indépendance immédiate, totale et inconditionnelle. À

5 RUBBENS A., Hemelryck (van) (Maurice), dans Biographie belge d'Outre-Mer, t. VII-B, Bruxelles, 1977, col. 187-188.

6 BRASSINNE J. et DUMONT G. H., Les autorités belges et la décolonisation du Congo, dans Courrier hebdomadaire du CRISP, nos 2063-2064, 2010, p. 18, note 32.

7 VANTHEMSCHÉ G., La Belgique et le Congo (1885-1980). L'empreinte de la colonie sur la métropole, Bruxelles, 2010, p. 126.

8 VAN HOVE J., Histoire du Ministère des Colonies (Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Classe des Sciences morales et politiques), Bruxelles, 1968, p. 116.

9 ID., p. 115 et 116.

10 VELLUT J.-L., Congo. Ambitions et désenchantements, Paris, 2017, p. 485.

11 DUMOULIN. M. et al, Du Congo belge à la République du Congo (1955-1965), Bruxelles, 2012, p. 62-63.



l'occasion de la septième Conférence panafricaine organisée dans la capitale du Ghana, le leader modéré Patrice Lumumba revoit ses positions après des contacts avec les grands ténors de l'indépendance immédiate comme Kwame Nkrumah du Ghana, Sekou Touré de la Guinée indépendante ou Félix-Roland Moumié du Cameroun sous tutelle française<sup>12</sup>. Le séjour en Belgique à l'occasion de l'Expo 58 et organisé par le pouvoir colonial de différents personnalités congolaises méritantes - qualifiées d'" évolués " - confronte celles-ci à la diversité des positions belges en matière coloniale et les encourage à s'organiser politiquement. Enfin, comme le souligne Jacques Brassinne, " *en interrogeant des Congolais sur leurs aspirations profondes, comme le firent les membres du Groupe de travail, on accéléra une prise de conscience chez certains interviewés congolais*"<sup>13</sup>.

En Belgique, d'aucun dont le Premier ministre Gaston Eyskens considère que Maurice Van Hemelrijck qui a réussi le tour de force de réunir tous les partis autour d'un " pacte scolaire " est l'homme idéal pour résoudre le problème épineux du Congo avec un " pacte colonial " réunissant à son tour les acteurs politiques africains et belges<sup>14</sup>. Toutefois, le départ forcé de son prédécesseur Léon Pétillon suscite le mécontentement au sein des milieux coloniaux qui s'étaient réjouis de la présence au ministère des Colonies de leur ancien gouverneur général<sup>15</sup>. Nombreux sont les groupes de pression et d'intérêts en Belgique et en Afrique mais aussi au sein de la haute administration coloniale à s'interroger sur les compétences et l'expertise du nouveau ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Comme l'écrit son biographe à l'Académie royale d'Outre-Mer, Antoon Rubbens, personne ne s'attend vraiment à ce que Maurice Van Hemelrijck prenne à bras le corps rapidement et en profondeur le problème colonial<sup>16</sup>. Le 28 novembre 1958, deux semaines après sa nomination, dans un entretien publié dans le journal satirique " Pourquoi Pas " ministre affirme : " *Il faut aller vite, soit. Encore faut-il savoir où l'on va*"<sup>17</sup>. En décembre 1958, le nouveau ministre du Congo et du Ruanda-Urundi reçoit officiellement le rapport du Groupe de Travail pour l'Étude du Problème politique au Congo belge. Comme le souligne Guy Vanthemsche, " *à partir de ce moment, les milieux politiques belges seront constamment pris de court par les événements*"<sup>18</sup>. Dans son message radiodiffusé de Noël, Maurice Van Hemelrijck annonce une déclaration gouvernementale " *généreuse et hardie*" portant sur de nouvelles réformes à la suite de l'enquête de terrain menée en Afrique par le Groupe de travail<sup>19</sup>. Constitué sur l'initiative de son prédécesseur Léon Pétillon et composé notamment de représentants de différents partis politiques, celui-ci a sillonné la colonie et le territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi du 20 octobre au 14 novembre 1958 afin de sonder de nombreux acteurs européens et africains. Le Groupe de travail est initialement présidé par le gouverneur général honoraire Pierre-Ryckmans auquel succède

---

12 NDAYWEL È NZIEM I., Nouvelle histoire du Congo : des origines à la République Démocratique du Congo, Bruxelles, Kinshasa, 2008, p. 434.

13 BRASSINNE J. et DUMONT G. H., op. cit., p. 19.

14 NDAYWEL È NZIEM I., op. cit., p. 434.

15 DUMONT G. H., op. cit., p. 403-404.

16 RUBBENS A., op. cit., col. 187-188.

17 ID., col. 187-188.

18 VANTHEMSCHE G., op. cit., p. 127.

19 VAN HOVE J., op. cit., p. 120.

rapidement par le ministre d'État social-chrétien August De Schryver<sup>20</sup>. Léon Pétillon, qui prend la relève après sa démission ministérielle, présente la particularité de cumuler les deux qualités d'ancien gouverneur général et de ministre. Il va participer activement à la rédaction du rapport qui fera office de testament politique<sup>21</sup>. Le document est destiné à nourrir la déclaration gouvernementale sur la nouvelle politique au Congo impulsée par Maurice Van Hemelrijck<sup>22</sup>.

La déclaration gouvernementale qui doit être lue le 13 janvier 1959 par le Premier ministre à la Chambre des Représentants et par le ministre au Sénat est éclipsée par les violences populaires qui ont éclaté à Léopoldville<sup>23</sup>. En effet, le 4 janvier 1959, les leaders de l'Alliance des Bakongo (ABAKO), Joseph Kasa-Vubu, bourgmestre de Dendale, Arthur Pinzi, bourgmestre de Kalamu, et Gaston Diomi ont prévu de tenir un meeting relatant le voyage du premier en Métropole et la présence du dernier à Accra. Face aux risques de troubles à l'ordre public, la réunion est interdite par le bourgmestre de Léopoldville, Jean Tordeur. La foule, non informée de l'interdiction s'est massée devant le local du Young Men's Christian Association (YMCA). Refusant de se disperser, des incidents éclatent à la police dépêchée sur place et dégénèrent rapidement en émeute. " *L'affrontement et le ratissage des cités*" qui durent deux jours conduisent au bilan officiel de 49 morts et 290 blessés<sup>24</sup>.

Les leaders de l'ABAKO sont arrêtés et emprisonnés. Le président du Parti socialiste belge, Max Buset, demande l'envoi d'une commission d'enquête parlementaire sur place pour déterminer l'origine des émeutes<sup>25</sup>. Le rapport de la commission d'enquête expliquera celles-ci par des raisons économiques et sociales comme le chômage massif des jeunes au sein des cités surpeuplées et la détérioration des relations entre population européenne et congolaise. Il se montre également sévère face à l'attitude de la haute administration coloniale et " *les graves carences de l'organisation des forces de police*"<sup>26</sup>. La dimension politique est évacuée par le rapport et Maurice Van Hemelrijck se montrera tout aussi discret devant la Chambre. Les événements de Léopoldville renforcent les partis nationalistes congolais dans leur détermination. Ils alarment en Métropole l'opinion publique et le gouvernement social-chrétien-libéral. Celui-ci se divise autour du mot-clé " indépendance " que Maurice Van Hemelrijck veut inscrire dans la déclaration gouvernementale contre l'avis de Albert De Vleeschauwer, ancien ministre catholique des Colonies, et Albert Lilar, vice-premier ministre et porte-parole des libéraux<sup>27</sup>. Les parties finissent par trouver un accord autour d'un texte défendant un agenda belge et des " liens d'associations " entre le Congo et la Belgique. Reprenant les principales recommandations du rapport du Groupe de Travail, le texte de la déclaration reconnaît le droit à l'indépendance, affirme la vocation unitaire du Congo, promeut l'organisation d'une démocratie parlementaire à partir des institutions

20 BRASSINNE J. et DUMONT G. H., op. cit., p. 17 et 18.

21 ID., p. 18.

22 DUMONT G. H., op. cit., p. 404.

23 NDAYWEL É NZIEM I., op. cit., p. 434.

24 GÉRARD-LIBOIS J. et VERHAEGEN B., *Le Congo. Du domaine de Léopold II à l'indépendance*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1077, 1985/12, p. 21.

25 BRASSINNE J. et DUMONT G. H., op. cit., p. 20.

26 Ibidem.

27 DUMONT G. H., op. cit., p. 404.

de base. Il appelle à la suppression des discriminations ou encore la promulgation des libertés publiques <sup>28</sup>. Il annonce également la signature par le roi du Statut unique permettant aux Congolais d'accéder au sein de l'Administration d'Afrique à tous les grades de l'administration y compris les fonctions dirigeantes <sup>29</sup>. Toutefois, à l'image du rapport, la nouvelle politique africaine promue par le gouvernement Eyskens " *ne donne aucune indication sur les étapes à franchir, ni sur le calendrier de leur réalisation*" <sup>30</sup>.

À l'insu des membres du gouvernement à l'exception de Gaston Eyskens qui est dans la confiance, un message royal est rendu public une heure avant la déclaration du gouvernement à la Chambre. Face à une déclaration gouvernementale floue et alambiqué, le message radiodiffusé de Baudouin 1er annonce l'intention de la Belgique de mener le Congo à l'indépendance : " *Notre résolution est aujourd'hui de conduire, sans attermoissements funestes, mais sans précipitation inconsidérée, les populations congolaises à l'indépendance, dans la prospérité et la paix*" <sup>31</sup>. Après la déclaration gouvernementale et le message royal, se pose la question de la mise en œuvre. Maurice Van Hemelrijck à l'image de ses collègues du gouvernement veut maintenir les liens étroits entre la Belgique et sa colonie mais souhaite accélérer le calendrier et qu'à cet effet, les Congolais bénéficient des mêmes droits et opportunités que pour les colons belges en termes d'éducation, de développement économique et de carrière au sein de l'administration coloniale <sup>32</sup>. L'africanisation de l'administration coloniale y compris au sein des fonctions dirigeantes promue par le ministre suscite des inquiétudes puis l'hostilité des agents et fonctionnaires du Personnel européen d'Afrique et de ses représentants dont l'Association des Fonctionnaires et Agents de la Colonie et du Ruanda-Urundi (AFAC) <sup>33</sup>. Maurice Van Hemelrijck est également rapidement confronté à l'opposition larvée voire ouverte des milieux financiers ainsi que de la haute fonction coloniale qui constituent - aux côtés de l'Église catholique et romaine - les trois piliers de *l'establishment* colonial en Belgique.

Malgré l'agitation à Léopoldville et en Province animée par des partis congolais les plus nationalistes, le gouvernement belge et le Palais persistent dans leur conviction que la Belgique doit et peut conduire à son propre rythme et par étapes le peuple congolais et ses notabilités à l'indépendance et la démocratie parlementaire <sup>34</sup>. La plupart des partis congolais s'est montré favorable au message royal en ne retenant que le mot " indépendance " et demande toutefois la fixation d'un " *calendrier accéléré*" <sup>35</sup>. Au sein de l'éclosion de nombreuses formations politiques congolaises, une " *ligne de clivage*" s'opère entre les partis dits " modérés " s'appuyant généralement sur les milieux coutumiers <sup>36</sup> et " *proches de la société blanche*" et les partis partisans d'une

28 BRASSINNE J., DUMONT G. H., op. cit., p. 19.

29 VAN HOVE J., op. cit., p. 121.

30 Ibidem.

31 [http://www.cvce.eu/obj/allocution\\_de\\_baudouin\\_1er\\_roi\\_des\\_belges\\_sur\\_l\\_autodetermination\\_du\\_congo\\_belge\\_bruelles\\_13\\_janvier\\_1959-fr-07bdc215-b64e-4550-8004-7697246105b9.html](http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_baudouin_1er_roi_des_belges_sur_l_autodetermination_du_congo_belge_bruelles_13_janvier_1959-fr-07bdc215-b64e-4550-8004-7697246105b9.html). Consulté le 19 janvier 2020.

32 RUBBENS A., op. cit., col. 188 et 189.

33 Ibidem.

34 GÉRARD-LIBOIS J. et VERHAEGEN B., op. cit., p. 21.

35 Ibidem.

36 Un radicalisme rural existe aussi dans de nombreuses régions comme le Maniema ou la

indépendance totale rapide du Congo <sup>37</sup>. En outre, les désaccords s'accroissent entre " unitaristes " et " fédéralistes " <sup>38</sup>. Sous la pression du Parti socialiste et des syndicats, le gouvernement Eyskens renonce à l'envoi du contingent belge pour assurer le maintien de l'ordre dans la colonie et imposer le calendrier de la déclaration gouvernementale du 13 janvier 1959 <sup>39</sup>. Les autorités belges finissent par reconnaître l'urgence de négociations avec les leaders congolais autour d'une " table ronde " à Bruxelles sur la thèse de l'indépendance à court terme de la Colonie.

Afin de prendre le pouls de la Colonie et faire connaître la portée de la déclaration gouvernementale, le ministre Maurice Van Hemelrijck va effectuer trois voyages officiels au Congo en l'espace de six mois. Comme le résume Jacques Brassinne, " *il fit un certain nombre de promesses, mais n'étant pas suivi par le gouvernement, il ne pourra pas les tenir*" <sup>40</sup>. Le 16 janvier 1959, le ministre débarque à l'aéroport de Léopoldville et entame aussitôt ses audiences. Dans un climat tendu, il constate la crise d'autorité et le " *désarroi des esprits*" à Kamina, siège du gouvernement général <sup>41</sup>. Il décide de se rendre en Province à Luluabourg, Élisabethville, Usumbura, Bukavu et Stanleyville afin d'expliquer la portée de la " nouvelle politique " aux hauts fonctionnaires locaux ainsi qu'à des groupes de pression et d'intérêts européens et africains qui lui adressent " *motions, résolutions et revendications*".

Si la fonction publique et la population européenne se montrent réservées voire hostiles, la plupart des organisations et partis politiques congolais font preuve d'ouverture <sup>42</sup>. Maurice Van Hemelrijck rencontrera également les leaders de l'ABAKO emprisonnés suite aux émeutes de Léopoldville et constatera que Joseph Kasa-Vubu avait été mis dans l'ignorance tant de la déclaration du gouvernement que du message royal <sup>43</sup>. Le 1er mars 1959, le conseil consultatif auprès du gouvernement général élit par le conseil de gouvernement constitue la première réalisation concrète des promesses faites par la déclaration gouvernementale. Au sein de la haute administration coloniale à Bruxelles et en Afrique, l'opposition à la " politique nouvelle " et à la personne du ministre s'organise dans une ambiance de conspiration. Elle s'avive suite à la décision du ministre de faire libérer les leaders de l'ABAKO afin d'éviter un procès politique pouvant nuire à l'image de la Belgique <sup>44</sup>. S'il s'oppose publiquement à la thèse fédéraliste de l'ABAKO, le ministre va habilement inviter en Belgique ses leaders dont Joseph Kasa-Vubu les promouvant de la sorte comme des " interlocuteurs valables ". Dans cette optique, le ministre invitera également d'autres notables congolais dont trois dirigeants du Parti de l'Unité congolaise et le président du Mouvement national

---

Province orientale. Quant au Katanga, la population locale et les Européens cultivent une mentalité " anti-centralisatrice et anti-unitaire " en opposition aux souhaits du gouvernement belge. ID., p. 22.

37 Ibidem.

38 Ibidem.

39 Ibidem.

40 BRASSINNE J. et DUMONT G. H., op. cit., p. 23.

41 ID., p. 24.

42 DUMONT G. H., op. cit., col. 405 et 406.

43 Ibidem.

44 ID., col. 407 et 408.

congolais, Patrice Lumumba <sup>45</sup>. Lors d'un deuxième voyage éclair au Congo, le ministre tente de rassurer la population européenne lors d'un discours à Radio Congo Belge présentant les premières réalisations des réformes annoncées <sup>46</sup>. À son retour du Congo, le maintien en fonction du gouverneur général et adversaire avoué du ministre <sup>47</sup>, Hendrik Cornelis, malgré l'accord du Conseil des ministres pour le remplacer va constituer un camouflet pour Maurice Van Hemelrijck. Celui-ci ne peut que constater le faible soutien au sein de gouvernement et le veto du Palais <sup>48</sup>. Toutefois, le gouverneur général maintenu dans ses fonctions mais affaibli se voit flanquer de trois secrétaires de gouvernement au nombre desquels figure le chef de cabinet du ministre, Jean Barbier <sup>49</sup>. Le " *manque de cohésion*" des autorités politiques et administratives belges alimente au Congo la surenchère et la concurrence des partis nationalistes congolais <sup>50</sup>. Le ministre décide d'entreprendre un troisième voyage à la Colonie dont l'opportunité est questionnée dans la presse belge. Il suscite un dialogue entre les partis congolais et l'administration coloniale qui est pourtant loin de rassurer l'Association des Fonctionnaires et Agents de la Colonie (AFAC) qui fourbit ses armes. Confronté à l'opposition ouverte du Personnel d'Afrique et des milieux coloniaux, le discours de fermeté prononcé contre l'agitation indépendantiste par le ministre le 22 juin 1959 - à la demande exprès du gouvernement - lui aliène ses derniers appuis à savoir, les leaders congolais <sup>51</sup>.

Au mois de juin, le gouvernement général faisant fonction, André Schöller, transmet à son ministre le rapport d'André Stenmans, secrétaire de gouvernement " *sur le problème de l'opinion sur un Congo unitaire ou fédéral*". Convaincu par Schöller, de la pertinence et de l'urgence de l'analyse de Stenmans, Maurice Van Hemelrijck défend contre l'avis de certains collègues du gouvernement l'acceptation du caractère fédéral - non unitaire - du futur État souverain congolais ainsi qu'une mise en place accélérée des assemblées et la constitution d'un gouvernement en 1960. Il s'agit de présenter une alternative crédible et rapide à l'indépendance immédiate revendiquée par les Bakongo <sup>52</sup>. Le point de vue de Maurice Van Hemelrijck divise à nouveau le gouvernement et rencontre l'opposition notamment d'un autre ancien ministre PSC/CVP des Colonies, Pierre Wigny, qui détient alors le portefeuille des Affaires étrangères <sup>53</sup>. Voulant vérifier sur place l'analyse de Schöller et les interprétations du ministre, Gaston Eyskens dépêche le 29 août son chef de cabinet adjoint Harold d'Aspremont Lynden à l'insu du ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi <sup>54</sup>.

Mis au courant du voyage et isolé au sein du son parti, Maurice Van Hemelrijck ne peut que constater une nouvelle fois l'absence de confiance. Malgré la confirmation par Harold d'Aspremont Lynden de son analyse de la situation, le

---

45 ID., col. 409.

46 ID., col. 408.

47 BRASSINNE J. et DUMONT G. H., op. cit., p. 24.

48 Ibidem.

49 ID., p. 25.

50 DUMONT G. H., op. cit., col. 411 et 412.

51 Ibidem.

52 BRASSINNE J., DUMONT G. H., op. cit., p. 29.

53 ID., p. 27.

54 DUMONT G. H., op. cit., col. 411 et 412.

ministre décide de présenter sa démission au roi. Cette démission sera rendue publique le 2 septembre le temps de trouver un successeur en la personne d'un vieux routier de la politique August De Schryver qui n'a pourtant pas les faveurs du roi <sup>55</sup>. Dans sa lettre de démission, Maurice Van Hemelrijck rappellera que la majorité de ses collègues au gouvernement ne s'était pas ralliée aux suggestions du gouvernement général que le ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi avait fait sienne quant à l'évolution des institutions politiques au Congo. En outre, son action avait été à plusieurs reprises " *énervée ou freinée*" alors que la situation actuelle du Congo ne pouvait souffrir de " *pareils attermoiments*" <sup>56</sup>.

## ARCHIVES

### HISTORIQUE

Les archives de Maurice Van Hemelrijck appartenaient à la famille de l'ancien ministre et se trouvaient au domicile familial à Meise dans la province de Brabant.

### ACQUISITION

En 2012, la famille de Maurice Van Hemelrijck représentée par sa fille Christiane Van Hemelrijck, décide de faire don à l'État représenté par l'Archiviste général du Royaume des archives de cabinet de l'homme politique en tant que ministre du Congo et du Ruanda-Urundi. La famille souhaitait assurer de la sorte leur sauvegarde et contribuer à la recherche historique sur une période clé de la décolonisation au cours de laquelle le ministre Maurice Van Hemelrijck a joué un rôle moteur. Après une évaluation sur place des archives à Meise par Joachim Derwael, chef de service des Archives générales du Royaume 2 - Dépôt Joseph Cuvelier accompagné de Sigrid Dehaeck, chargée de recherche, le transfert a été organisé vers le dépôt précité.

---

55 Ibidem.

56 VANDERLINDEN J., Crise congolaise 1959-1960, Paris, 1985, p.85.

## Contenu et structure

### CONTENU

Les archives de cabinet transférées sous forme de don aux Archives de l'État concernent les épisodes clés qui ont jalonné le ministère de Maurice Van Hemelrijck à savoir :

- les émeutes de Léopoldville des 5 et 6 janvier 1959, leur répression, leur répercussion dans les autres villes du Congo, le rapport de la commission d'enquête et les poursuites contre les leaders de l'ABAKO ;
- la préparation, la présentation de la déclaration gouvernementale à la Chambre et au Sénat le 13 janvier 1959 parallèlement au message royal ainsi que les réactions au sein des milieux coloniaux et des groupements et partis congolais ;
- les voyages officiels successifs du ministre en Afrique entre les mois de janvier et juin 1959 et ses nombreux contacts avec des organisations, partis ou particuliers issus des milieux coloniaux et de la mouvance indépendantiste congolaise ;
- la non démission du gouverneur général Hendrik Cornelis contre l'avis du ministre suite au veto du Palais ;
- le rapport Schöller-Stenmans adressés au ministre fin août 1959 et les réactions gouvernementales qui conduisent à la démission de Maurice Van Hemelrijck le 2 septembre 1959.

Le fond contient également des documents relatifs aux organisations politiques indépendantistes congolaises et aux contacts entretenus avec celles-ci par le ministre. Au nombre de celles-ci, figurent en premier lieu l'ABAKO mais aussi le Mouvement national congolais (MNC) et le Parti solidaire africain (PSA) qui emboitent le pas à l'ABAKO dans la lutte pour l'indépendance immédiate. Le voyage d'étude à l'invitation de Maurice Van Hemelrijck des leaders de l'ABAKO à Bruxelles est aussi documenté dans le fonds. Ce dernier traite également des réactions des organisations syndicales européennes et africaine relatives à la promulgation du statut unique du Personnel d'Afrique au Congo Belge et au Ruanda-Urundi.

Les archives de cabinet recèlent un intéressant récit de la main du ministre Maurice Van Hemelrijck qui fait le résumé de la situation politique et décrit le climat de méfiance qui ne cesse de grandir tant du côté des Belges que Congolais à l'encontre de la " nouvelle politique " africaine et de sa personne. Les péripéties de son ministère font également l'objet de quelques paragraphes de sa lettre de démission au roi du 2 septembre 1959. Enfin, le fonds comprend des photographies relatives aux différents voyages officiels du ministre Maurice Van Hemelrijck du Congo Belge et Ruanda-Urundi.

### *Langues et écriture des documents*

La quasi-totalité des documents est rédigée en français. Quelques pièces sont en néerlandais ou en lingala.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Aucune élimination n'a été réalisée.

### *ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS*

Aucun accroissement futur n'est envisagé. La famille Van Hemelrijck a fait don de toutes de toutes les archives de cabinet de Maurice Van Hemelrijck qui étaient en sa possession.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Le plan de classement des archives distingue quatre grands ensembles autour des épisodes clés de son ministère.

#### I. Généralités

##### A. Correspondance

###### 1. Courrier

###### 2. Télégramme

##### B. Notes et rapports

##### C. Réactions syndicales contre le Satu unique du Personnel d'Afrique

###### 1. Correspondance

###### 2. Notes et rapports

##### D. Communiqués de presse et revue de presse

##### E. Organisations et partis congolais

###### 1. Alliance des Bakongo (ABAKO)

###### 2. Autres partis et organisations

##### F. Discours

##### G. Autres questions

#### II. Les émeutes de Léopoldville des 5 et 6 janvier 1959

##### A. Correspondance

##### B. Notes et rapports

#### III. La déclaration gouvernementale du 16 janvier 1959

#### IV. Les voyages officiels du ministre au Congo et au Ruanda-Urundi (janvier - juin 1959)

##### A. Premier voyage (janvier - février 1959)

###### 1. Correspondance

###### a. Courrier

###### b. Télégrammes

###### 2. Notes

###### 3. Entretiens

###### 4. Autres questions

##### B. Deuxième voyage (mars 1959)



1. Correspondance
2. Autres questions
- C. Troisième voyage (juin 1959)

1. Correspondance
2. Discours
3. Rapports et note
- D. Photographies des voyages officiels

IV. L'affaire Cornelis, le rapport Schöller-Stensmans et la démission du ministre



## Description des séries et des éléments

### I. GÉNÉRALITÉS

#### A. CORRESPONDANCE

##### 1. COURRIER

*1 - 2 CORRESPONDANCE DE LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI RELATIVE AU TEXTE DU DISCOURS DE CLÔTURE DE LEUR CONGRÈS FÉDÉRAL. 1959.*

- |  |  |         |
|--|--|---------|
| 1  | au ministre, 9 janvier 1959.   | 1 pièce |
| 2  | au gouverneur général, Hendrik CORNELIS, 18 janvier 1959.  | 1 pièce |
| <i>3 - 8 CORRESPONDANCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, HENDRIK CORNELIS. 1959.</i> |  |         |
| 3  | Articles parus dans la presse concernant l'activité du professeur Jef Van BILSEN, 25 février 1959.       | 1 pièce |
| 4  | Activités de VIRIUS, consul de Tchécoslovaquie à Léopoldville, 30 mai 1959.                              | 1 pièce |
| 5  | Situation dans les milieux Bakongo, 29 juillet 1959.   | 1 pièce |
| 6  | Voyage du gouverneur général dans les districts des Cataractes, 13 août 1959.                            | 1 pièce |
| 7  | Transmission de deux copies de notes de service de l'administration de la sûreté au Congo, 14 août 1959. | 1 pièce |
| 8  | Situation dans le Bas-Congo, 14 août 1959.   | 1 pièce |
| 9  | Courrier du sénateur CVP, Karel VAN CAUWELAERT. 21 avril 1959.   | 1 pièce |

- 
- 10 Courrier du chanoine Jos MOERMAN. 27 mai 1959. 1 pièce
- 11 Courrier de A. DUGARDYN. 6 septembre 1959. 1 pièce
- 12 2. TÉLÉGRAMMES  
Dossier relatif au télégramme adressé au roi par le bourgmestre de Léopoldville, Jean TORDEUR. 10 janvier 1959. 2 pièces
- 13 Télégrammes échangés entre le ministre et différents fonctionnaires de l'Administration d'Afrique et de l'Administration métropolitaine. 31 décembre 1958 - 2 septembre 1959. 1 chemise
- 14 *B. NOTES ET RAPPORT*  
Compte-rendu d'une séance du Parti communiste belge. Janvier 1959. 1 pièce
- 15 Note de Paul C. GOFFIN, administrateur des ACEC-Congo, sur la situation au Congo. 1er mars 1959. 1 pièce
- 16 Notes sur la situation et les pouvoirs du gouverneur général du Congo. 13 avril 1959. 2 pièces
- 17 Rapport personnel du chef de cabinet, Jean BARBIER, au ministre sur la population européenne de Léopoldville. 18 mai 1959. 1 pièce
- Note de A. VANDER STICHELE au chef de cabinet, Jean BARBIER, relative à une lettre du vice-gouverneur général du Ruanda-Urundi, Jean-Paul HARROY, en date du 14 août 1959. s.d. 1 pièce

*C. RÉACTIONS SYNDICALES CONTRE LE STATUT UNIQUE DU  
PERSONNEL D'AFRIQUE*

1. CORRESPONDANCE

*19 - 20 COURRIER DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, HENDRIK  
CORNELIS. 1958 - 1959.*

- 19 Courrier sur la " détérioration progressive de l'état d'esprit de nombreux fonctionnaires et agents du Personnel d'Afrique ", 26 décembre 1958. 1 pièce
- 20 Courrier transmettant la lettre en date du 30 janvier 1959 de la Fédération Générale des Travailleurs de Belgique au Congo (FGTB/CONGO) relative aux garanties données aux agents de l'Administration métropolitaine, 4 février 1959. 1 chemise
- 21 Courrier d'un groupe d'infirmiers africains au sujet de l'application du statut unique du Personnel d'Afrique. 5 février 1959. 1 pièce
- 22 Courrier du Syndicat indépendant du Personnel d'Afrique relatif à la compénétration des administrations. 9 février 1959. 1 pièce
- 23 Courrier de l'Association des Fonctionnaires et Agents de la Colonie et du Ruanda-Urundi (AFAC), section du Kivu. 13 juin 1959. 1 pièce
2. NOTES ET RAPPORTS
- 24 - 27 NOTES DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL INDIGÈNE DU  
CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI (APIC) AU MINISTRE. 1959.*
- 24 Souhait de Valentin BINDO ALBI d'occuper un mandat dans deux ou trois organismes parastataux, s.d. [1959]. 1 pièce
- 25 Statut unique du Personnel d'Afrique, 11 février 1959. 1 pièce
- 26 Traitement salarial des agents des 5ème, 6ème et 7ème catégories, 12 février 1959. 1 pièce
- 27 Mémoire de l'Association, 24 janvier 1959.

1 pièce

*28 - 29 MEMORANDA À LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DE BELGIQUE AU CONGO (FGTB-CONGO). JANVIER - FÉVRIER 1959.*

28 " garanties les plus formelles " données au personnel métropolitain dans la déclaration gouvernementale, 30 janvier 1959. 1 pièce

29 Abstraction faite de différentes critiques envers le Statut unique, 10 février 1959. 1 pièce

30 Rapport sur la motion de l'Association des Assistants agricoles de Mweka sur le traitement salarial. 31 janvier 1959. 1 pièce

31 Mémoire de l'Association des Assistants agricoles du Congo Belge sur l'agriculture, l'enseignement agricole et l'élite agricole congolaise. 10 février 1959. 1 pièce

*D. COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET REVUE DE LA PRESSE*

32 Télégrammes relatifs aux communiqués du cabinet à transmettre à la presse. 24 janvier- 19 février 1959. 1 chemise

33 - 25 DOSSIERS RELATIFS À DES COUPURES DE PRESSE. 1959.

*33 - 24 MEMORANDA DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS DU CONGO ET DU RUANDA-URUNDI (CSCC), SEPTEMBRE - OCTOBRE 1958.*

33 Programme économique déposé à la Conférence de la Table ronde, s.d. 1 pièce

34 Programme général établi et adopté par le Bureau national de la Confédération, s.d. 1 pièce

35 Société générale de Belgique, 24 février 1959. 1 pièce

- 
- 36 36 - 41 DOSSIERS RELATIFS À DES REVUES DE PRESSE. 1959.  
" La Gauche ", 10 janvier-13 février 1959. 1 chemise
- 37 " Les influences communistes ", 26-28 janvier 1959. 1 chemise
- 38 " INR ", 24 janvier 1959. 1 chemise
- 39 Affaire Jef Van BILSEN sur la publication d'articles jugés " criminels  
" par le ministre, s.d. [1959]. 1 chemise
- 40 40 - 41 TÉLÉGRAMMES RELATIFS À L'ANALYSE DE LA PRESSE PAR  
LE CABINET. JANVIER- FÉVRIER 1959.  
1ère partie. 1 chemise
- 41 2ème partie. 1 chemise
- E. ORGANISATIONS ET PARTIS CONGOLAIS*
- 42 1. ALLIANCE DES BAKONGO (ABAKO)  
Courrier de l'ABAKO à Joseph SCHOUTTETEN, commissaire  
provincial à Léopoldville Ouest, s.d. 1 pièce
- 43 Dossier relatif à des notes et correspondance échangés entre les  
autorités coloniales et les leaders de l'ABAKO. 11 janvier - 7  
décembre 1959. 1 liasse.
- 44 Dossier relatif à des tracts et déclarations de l'ABAKO. 2 février - 11  
mars 1959. 1 chemise
- 45 Télégrammes de l'ABAKO à Joseph KASA-VUBU pendant son séjour  
en Belgique. Mars - mai 1959. 1 chemise
- 46 Mémoire de L. J. YUMBU sur la situation du Bas-Congo et  
l'attitude de l'administration locale vis-à-vis de la population  
Bakongo. 4 avril 1959.

1 pièce

47 Courrier de Georges DEPI, premier bourgmestre de Léopoldville, au ministre, relatif à la propagande de l'ABAKO. 10 août 1959.

1 pièce

48 Courrier de Daniel KANZA, vice-président de l'ABAKO, au ministre. 11 août 1959.

1 pièce

49 Courrier cosignée par l'ABAKO et le Parti solidaire africain (PSA) relatif au comportement du gouverneur général, Hendrik CORNELIS. 20 août 1959.

1 pièce

## 2. AUTRES PARTIS ET ORGANISATIONS

### *50 - 52 DOSSIERS RELATIFS AU MOUVEMENT NATIONAL CONGOLAIS (MNC). 1959.*

50 Courrier du MNC relatif à une déclaration du ministre à la Chambre des Représentants, 9 janvier 1959.

1 pièce

51 Notes du MNC concernant la déclaration gouvernementale, janvier 1959.

1 chemise

52 Courrier adressé au ministre, février - mars 1959.

1 chemise

53 Dossier relatif à des notes et mémorandum de l'Union progressiste congolaise (UPCO). Janvier 1959.

1 chemise

54 Dossier relatif à l'Association des Classes moyennes et des Travailleurs indépendants africains (ACMAF). 1958-1959.

1 chemise

55 Rapport relatif à la réunion " Présence Africaine ". 25 mai 1959.

1 pièce

56 Dossier relatif à la motion de l'Association Lulua-Frères adressée au ministre relative à la déclaration gouvernementale. 11 février 1959.

2 pièces



*57 - 58 DOSSIERS RELATIFS À LA FÉDÉRATION CONGOLAISE DES CLASSES MOYENNES (FEDACOL). 1959.*

- 57 Compte-rendu du conseil général du 15 au 17 janvier 1959, 17 janvier 1959. 1 pièce
- 58 Position par rapport à la déclaration gouvernementale, s.d. [1959]. 1 pièce

*F. DISCOURS*

- 59 Dossier relatif à une déclaration ministérielle. s.d. [1959]. 1 pièce
- 60 Dossier relatif à l'allocution du vice-gouverneur Georges LAFONTAINE au banquet organisé en l'honneur du ministre par le Groupement interuniversitaire. 16 mai 1959. 1 pièce
- 61 Dossier relatif au discours du président de l'Association des Vétérans du Congo belge. 25 mai 1959. 1 pièce

*G. AUTRES QUESTIONS*

- 62 Dossier relatif aux correspondances et rapports au ministre des missionnaires du Kasai. 1959. 1 chemise
- 63 - 64 DOSSIERS RELATIFS AU GÉNÉRAL ÉMILE JANSSENS, COMMANDANT LA FORCE PUBLIQUE. 1959 ET S.D.
- 63 Compte-rendu de la rencontre avec A. HOUSIAUX et Manu RUYS du Standaard, 12 janvier 1959. 1 pièce
- 64 Rapport disciplinaire du gouverneur Pierre RYCKMANS sur Émile JANSSENS, s.d. 1 pièce

## II. LES ÉMEUTES DE LÉOPOLDVILLE DES 4 ET 5 JANVIER 1959

## A. CORRESPONDANCE

- 65 Courrier de W. REYNAERT, conseiller économique et financier du cabinet, sur l'état d'esprit à Léopoldville et en Province après les évènements. 30 janvier 1959. 1 pièce
- 66 Télégrammes relatifs à la répression des émeutes par les forces de l'ordre. Janvier 1959. 1 chemise
- 67 Télégrammes relatifs aux interventions de la Croix-Rouge du Congo en faveur des victimes des émeutes de Léopoldville. Janvier 1959. 1 chemise
- 68 Télégrammes relatifs à la situation à Léopoldville et Matadi après les émeutes. Janvier 1959. 1 chemise
- B. NOTES ET CORRESPONDANCE
- 69 Note de Georges Henri DUMONT, conseiller au cabinet, au ministre relative à la fourniture de grenades lacrymogènes. s.d. [1959]. 1 pièce
- 70 - 71 DOSSIERS RELATIFS AU RAPPORT DU COMMANDANT EN CHEF DE LA FORCE PUBLIQUE, LE GÉNÉRAL ÉMILE JANSSENS. 1959.
- 70 Lettre de transmission du gouverneur général, Hendrik CORNELIS, au ministre, 3 février 1959. 1 pièce
- 71 Rapport du général Émile JANSSENS, 20 janvier 1959. 1 pièce
- 72 Rapport complémentaire d'Omer DUBUISSON, premier substitut du procureur du Roi, a.i. 15 janvier 1959. 1 pièce
- 73 Dossier relatif à divers rapports des évènements. Janvier 1959. 1 chemise
- 74 Dossier relatif à la Commission parlementaire chargée d'enquêter sur les évènements. Janvier 1959. 1 chemise

- 
- 75 Dossier relatif aux poursuites judiciaires contre les prévenus  
Gaston DIOMI, Joseph KASA-VUBU et Arthur PINZI. Mars 1959.  
1 chemise

- 
- 76 III. LA DÉCLARATION GOUVERNEMENTALE DU 16 JANVIER 1959  
Dossier relatif au texte de la déclaration gouvernementale. s.d.  
1 chemise
- 77 Dossier relatif à l'" Analyse sous l'angle de l'importance des  
principes [que la déclaration] formule et des matières qu'elle  
apporte ". s.d. [1959].  
1 pièce
- 78 Courrier relatif à la motion du Mouvement national congolais (MNC)  
envoyée à la presse et la création par les Bakongo d'un nouveau  
parti politique qui se rallie à la déclaration gouvernementale. s.d.  
[1959]  
1 pièce
- 79 Note des étudiants africains de l'Université Lovanium relative à la  
déclaration gouvernementale. s.d. [1959].  
1 pièce
- 80 Rapport relatif aux élections prévues dans la déclaration  
gouvernementale. s.d. [1959].  
1 pièce
- 81 Mémoire du conseil communal de Dendale sur la déclaration  
gouvernementale. s.d. [1959].  
1 pièce
- 82 *82 - 83 DOSSIERS RELATIFS AUX RÉACTIONS DE C. HALAIN,  
COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU FONDS DU ROI. 1958 - 1959.*  
Réflexion sur la jeunesse et l'avenir du Congo, 1958.  
1 chemise
- 83 Ébauche d'une doctrine en matière de politique de logement au  
Congo belge, 1959.  
1 chemise

#### IV. LES VOYAGES OFFICIELS DU MINISTRE AU CONGO ET AU RUANDA-URUNDI (JANVIER-JUIN 1959)

##### A. PREMIER VOYAGE (JANVIER-FÉVRIER 1959)

##### 1. CORRESPONDANCE

##### A. COURRIER

- 84 Correspondance échangée par le ministre avec le gouverneur général, Hendrik CORNELIS. 1er janvier - 11 février 1959. 1 chemise
- 85 Courrier des conseillers de la commune de Ndjili (Léopoldville) relatif à l'avenir politique du Congo. s.d. [1959] 1 pièce
- 86 Courrier de R. HENRI, commissaire à l'administration de la sûreté au Congo, au ministre, relatif à la réunion du 15 janvier 1959 du Mouvement national congolais (MNC). 16 janvier 1959. 1 pièce
- 87 Courrier relatif à une demande d'audience du Syndicat indépendant du Personnel d'Afrique. 16 janvier 1959. 1 pièce
- 88 - 89 Courrier de Pierre PIRON, conseiller à la cour d'appel de Léopoldville. 1959.
- 88 Édition des codes et lois du Congo belge, 16 janvier 1959. 1 pièce
- 89 Réponse du ministre, 17 janvier 1959. 1 pièce
- 90 Courrier relatif à la tenue de l'assemblée spéciale du comité provincial de la Ligue des Familles nombreuses. 17 janvier 1959. 1 pièce
- 91 Courrier de l'avocat Bernard LECLERCQ du Cercle d'études de Binza sur l'exposé verbal des émeutes du 4 janvier 1959. 19 janvier 1959. 1 pièce
- 92 Courrier de la Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique (CGSLB) relatif à la compénétration des agents et fonctionnaires métropolitains. 19 janvier 1959. 1 pièce

- 
- 93 Courrier du père Albert LALLEMAND relatif au " dirigisme " du ministre. 22 janvier 1959. 1 pièce
- 94 Courrier relatif à une demande d'audience du groupement interuniversitaire de Léopoldville. 23 janvier 1959. 1 pièce
- 95 Courrier du gouverneur général, Hendrik CORNELIS, sur les propositions du budget ordinaire 1959 du Congo. 29 janvier 1959. 1 pièce
- 96 Courrier du chef de cabinet du ministre, Jean BARBIER, relatif à la demande d'un rapport circonstancié de la mission à Addis Abeba. 30 janvier 1959. 1 pièce
- 97 Courrier des avocats Jules CHOMÉ et Jean TERFVE relatif aux circonstances qui ont empêché de remplir leur mission de défense des bourgmestres congolais Arthur PINZI et Gaston DIOMI. 30 janvier 1959. 1 pièce
- 98 Courrier de Oscar De FALLEUR transmettant un programme pour les colons. 30 janvier 1959. 1 pièce
- 99 Courrier de Max DOURTE relatif à la proposition " pour remédier d'urgence à la misère des indigènes du centre d'Élisabethville ". 30 janvier 1959. 1 pièce
- 100 Courrier de Victor WANTIEZ relatif à la situation actuelle de la communauté belgo-congolaise. 30 janvier 1959. 1 pièce
- 101 Lettre de Simon J. NUSBAUM demandant une rencontre privée. 31 janvier 1959. 1 pièce
- 102 Courrier du chef de cabinet, Jean BARBIER, relatif à l'attitude de l'abbé Fulbert YOULU, maire de Brazzaville. 31 janvier 1959. 2 pièces
- 102 /2 Courrier de l'Association des Pensionnés congolais de la Colonie relatif à la mission du groupe de travail " Congo ". 1 février 1959. 1 pièce

- 
- 103 Courrier du père Roger CARBONEZ relatif à la transmission de deux memoranda. 2 février 1959. 1 pièce
- 104 Courrier du chef de cabinet, Jean BARBIER, transmettant une note de cabinet au sujet du comportement de la rente congolaise sur les marchés belges. 3 février 1959. 2 pièces
- 105 Courrier relatif à la note du chef de cabinet, Jean BARBIER, adressée à l'administrateur général et concernant l'étude de la déclaration gouvernementale par les différents services de l'administration. 3 février 1959. 1 pièce
- 107 Courrier du père Roger CARBONEZ relatif à la transmission de quelques colis et souvenirs. 4 février 1959. 1 pièce
- 108 Courrier de l'Union des Anciens Combattants relatif à l'invitation pour une séance récréative. 4 février 1959. 1 pièce
- 109 Courrier relatif à une demande d'audience de l'Association professionnelle des Colons et Industriels (APROCOLIN). 4 février 1959. 1 pièce
- 110 Courrier du Comité belge pour l'Eurafrique relatif à l'organisation d'un diner conférence ou d'un diner débat. 4 février 1959. 2 pièces
- 111 Courrier relatif à une demande d'audience de C. HALAIN, commissaire général du Fonds du Roi. 6 février 1959. 1 pièce
- 112 Courrier relatif à une demande d'audience de l'Association des Classes moyennes et des Travailleurs indépendants africains (ACMAF). 7 février 1959. 1 pièce
- 113 Courrier de J. de MERTEN relatif à la nomination d'un premier conseiller à la cour d'appel d'Élisabethville. 7 février 1959. 1 pièce
- 114 Courrier des aides-infirmiers africains de la province du Katanga relatif à leur situation. 7 février 1959. 1 pièce

- 
- 115 Courrier anonyme intitulé " Une alerte à une attaque par les Bas-Congo contre les Bangalas, Mongo d'Équateur, les Kasaï, les Ruanda-Urundi et tous les gens du Haut Congo ". 9 février 1959.  
1 pièce
- 116 Courrier de Gérard DUMONT, procureur général, relatif à la rectification d'un renseignement sur le détenu préventif Antoine TSHIMANGA de l'Union nationale des Travailleurs congolais. 10 février 1959.  
1 pièce
- 117 Courrier de la formation politique congolaise l'INTERFÉDÉRALE. 11 février 1959.  
1 pièce
- 118 Courrier des " Congolais du Congo ". 12 février 1959.  
2 pièces
- 119 Courrier de l'Association professionnelle des Colons et Industriels (APROCOLIN) relatif " à la pénible impression " suscitée par l'ordonnance n°12/11 du 14 janvier 1959. 12 février 1959.  
1 pièce
- 120 Courrier du personnel enseignant de l'enseignement libre à Léopoldville. 12 février 1959.  
1 pièce
- B. TÉLÉGRAMMES*
- 121 Télégramme du Secretary all Africa Peoples Conference. s.d.  
1 pièce
- 122 Télégrammes du cabinet transmis à la presse lors du passage du ministre à : Coquilhatville, Stanleyville, Bukavu, Usumbura, Élisabethville, Luluabourg, Léopoldville. 16 janvier - 8 février 1959.  
1 liasse
- 123 Télégrammes échangés entre le ministre et son cabinet. 24 janvier - 13 février 1959.  
1chemise
- 2. NOTES*
- 124 Note à l'attention du ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi relative aux adjudications du cabinet. 15 janvier 1959.  
1 pièce
- 125 Note de Georges Henri DUMONT, conseiller du cabinet, au



- 
- gouverneur général, Hendrik CORNELIS, sur l'examen du rapport du commissaire du gouvernement à l'Office des Cités africaines. 19 janvier 1959.  
1 pièce
- 126 Note de l'inspecteur général au ministre relative aux traitements des anciens officiers de la gendarmerie. 19 janvier 1959.  
1 pièce
- 127 - 128 NOTES DE W. REYNDAERT, CONSEILLER ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU CABINET. 1959.
- 127 Entretien avec le ministre sur les attentes des Congolais et les mesures à prendre pour la Colonie, 20 janvier 1959.  
1 pièce
- 128 Délégation belge à la première Conférence économique africaine à Addis Abeba, 20 janvier 1959.  
1 pièce
- 129 Note du ministre au chef de cabinet, Jean BARBIER, relative à la remise de dossiers reçus du colonel Henri CHARLIER, inspecteur général de la Police territoriale. 20 janvier 1959.  
1 pièce
- 130 Note du ministre à son chef de cabinet, Jean BARBIER, relative à Auguste BUISSERET, ancien ministre libéral des Colonies. 27 janvier 1959.  
1 pièce
- 131 Note du général major L. VAN INTHOUT, ancien conseiller militaire du ministre libéral des Colonies Auguste BUISSERET, à l'administrateur général relative à son entretien avec le colonel DE BOISREDON, attaché militaire à l'ambassade de France à Bruxelles. 6 février 1959.  
1 pièce
- 132 Note du ministre au gouverneur général, Hendrik CORNELIS, relative à la présence au Congo Belge de Georges PLUMIER, directeur du secrétariat du plan décennal à Bruxelles. 9 février 1959.  
1 pièce
- 133 Note du ministre au gouverneur général, Hendrik CORNELIS, relative à la demande d'une indemnité annuelle de 600 francs par un Congolais pour l'usage d'une machine à écrire personnelle. 9 février 1959.  
1 pièce

## 3. ENTRETIENS

- 134 Dossier relatif à Jean BOSMANS, gouverneur de la province de Léopoldville. 16 janvier 1959. 2 pièces
- 135 Dossier relatif à Jean TORDEUR, bourgmestre de Léopoldville. 16 janvier 1959. 2 pièces
- 136 Dossier relatif à Frédéric VANDEWALLE, administrateur en chef de la Sûreté au Congo. 16 janvier 1959. 2 pièces
- 137 Dossier relatif à des correspondants de presse étrangers. 10 février 1959. 1 pièce
- 138 Dossier relatif à Gaston DIOMI, Joseph KASA-VUBU et Arthur PINZI de l'ABAKO. 11 février 1959. 1 chemise
- 139 Dossier relatif à F. MIGNON, président de l'Union des Professionnels indépendants du Congo (UPIC). 19 janvier 1959. 1 pièce
- 140 Dossier relatif à A. POUPAERT, délégué général en Afrique de l'Office des Cités africaines (OCA). 19 janvier 1959. 1 pièce
- 141 Dossier relatif à au délégué des Assistants agricoles du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. 19 janvier 1959. 1 pièce
- 142 Dossier relatif au gouverneur général, Hendrik CORNELIS. 4 février 1959. 1 pièce
- 143 Dossier relatif à Henri DESIROTTE, directeur général de la Caisse d'Épargne au Congo Belge et Ruanda-Urundi. 4 février 1959. 1 pièce
- 144 Dossier relatif à Pierre PIRON, conseiller à la cour d'appel de Léopoldville. 10 février 1959. 1 pièce

- 
- 145      *145 - 14 DOSSIERS RELATIFS À DES DEMANDES D'AUDIENCE. 1959.*  
Carl MOERMAN, secrétaire responsable de la Confédération des  
Syndicats Chrétiens du Congo et du Ruanda-Urundi (CSCC), 19  
janvier 1959.  
1 chemise
- 146      René NOLEVAUX, Secrétaire permanent de la Fédération générale  
des Travailleurs de Belgique au Congo (FGTB/CONGO), 11 février  
1959.  
1 pièce
- 147      Président et vice-président du Groupement d'Ingénieurs du Congo  
Belge et Ruanda-Urundi, 11 février 1959.  
1 pièce
- 148      Maurice LAGOUGE, ingénieur-directeur des travaux publics, 6ème  
direction générale de l'administration centrale du gouvernement  
général, 11 février 1959.  
1 pièce
- 149      Association des Assistants agricoles du Congo Belge et du Ruanda-  
Urundi, 11 février 1959.  
1 pièce
4. AUTRES QUESTIONS
- 150      *150 - 154 DOSSIERS RELATIFS AU PASSAGE DU MINISTRE À  
COQUILHATVILLE. 1959.*  
Correspondance adressée au ministre, janvier - février 1959.  
1 chemise
- 151      Aide-mémoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de  
l'Équateur, 7 février 1959.  
1 chemise
- 152      Enquête sur l'accueil de la déclaration gouvernementale, janvier -  
février 1959.  
1 chemise
- 153      Notes au ministre lors de son passage à Coquilhatville, février  
1959.  
1 chemise
- 154      Demandes d'audience au ministre, février 1959.  
1 chemise

*155 - 156 DOSSIERS RELATIFS AU PASSAGE DU MINISTRE À ÉLISABETHVILLE. JANVIER - FÉVRIER 1959.*

- 155 Correspondances échangées entre le ministre et différentes personnalités, janvier - février 1959. 1 chemise
- 156 Rapports au sujet de la déclaration gouvernementale, janvier - février 1959. 1 chemise

*157 - 161 DOSSIERS RELATIFS AU PASSAGE DU MINISTRE AU RUANDA-URUNDI. 1956-1959.*

- 157 Généralités, 1959. 3 chemises et 1 pièce
- 158 Rapports d'entretiens, 1959. 3 chemises et 1 pièce
- 159 Création d'écoles laïques à Usumbura, 1959. 3 chemises et 1 pièce
- 160 Proposition d'un plan de réforme par les Étudiants du Ruanda-Urundi, s.d. [1959]. 1 pièce
- 161 Correspondance du Parti Hutu du Ruanda échangée avec le ministre lors de son séjour à Usumbura, janvier 1959. 1 chemise
- 162 Dossier relatif à projet de communication ministérielle adressé au Premier ministre, Gaston EYSKENS. 9 février 1959. 1 chemise
- 163 Dossier relatif à l'affaire " D. ". s.d. [1959]. 1 pièce

*164 - 165 DOSSIER RELATIF À L'ASSOCIATION DES AVOCATS DU BARREAU DE LÉOPOLDVILLE. JANVIER - FÉVRIER 1959.*

- 164 Télégrammes relatifs de l'arrivée à Léopoldville de trois avocats communistes, 26 janvier - 5 février 1959. 1 chemise
- 165 Procès-verbal de la troisième assemblée ordinaire de l'Association des Avocats du Barreau de Léopoldville, 8 février 1959. 1 pièce

- 166 Dossier relatif aux entretiens que le ministre a eus avec différentes personnalités. 16-21 janvier 1959.  
1 chemise

*167 - 170 DOSSIERS RELATIFS AUX DISCOURS PRONONCÉS  
DEVANT LE MINISTRE. 1959.*

- 167 167 - 168 Fédération des Anciens Combattants du Congo. 1959.  
Discours inaugural du congrès fédéral, 16 janvier 1959.  
1 pièce
- 168 Discours de clôture, 17 janvier 1959.  
1 pièce
- 169 Président de Rotary Club à Léopoldville, 1959.  
1 pièce
- 170 François MOPIPI relatif à la réalisation des promesses de la  
déclaration gouvernementale, 1959.  
1 pièce
- 171 Dossier relatif au rapport de la première partie du voyage au  
Premier ministre. Janvier 1959.  
1 chemise

*B. DEUXIÈME VOYAGE (MARS 1959)*

- 172 1. CORRESPONDANCE  
Courrier de la " Station secrète de diffusion des tracts pour  
l'indépendance du Congo ". 9 mars 1959.  
2 pièces
- 173 Courrier de Jean VANDEN BOSSCHE, directeur du Musée de la Vie  
indigène, relatif à l'invitation à l'ouverture de la deuxième salle  
ethnographique. 10 mars 1959.  
1 pièce
- 174 Courrier relatif à une demande d'audience de l'INTERFÉDÉRALE. 10  
mars 1959.  
1 pièce
- 175 Courrier relatif à une demande d'audience de R. d'ANDRIESENS. 10  
mars 1959.  
2 pièces

- 
- 176 Courrier d'Arthur PINZI de l'ABAKO, 13 mars 1959. 1 pièce
- 177 Courrier de Gaston DIOMI de l'ABAKO, 13 mars 1959. 1 pièce
- 178 Courrier du gouverneur général, Hendrik CORNELIS, au ministre. 15 mars 1959. 1 pièce
2. AUTRES QUESTIONS
- 179 Dossier relatif aux séances des 2 et 3 mars 1959 du service provincial Affaires indigènes et Main d'œuvre (AIMO), mars 1959. 1 chemise
- 180 Dossier relatif au discours prononcé par le ministre à Radio Congo Belge. 12 mars 1959. 1 pièce
- C. TROISIÈME VOYAGE (JUIN 1959)*
1. CORRESPONDANCE
- 181 Correspondance relative aux incidents de Bukavu lors du passage du ministre. Juin 1959. 1 chemise
- 182 Courrier du gouverneur général, Hendrik CORNELIS, relatif à la création d'un corps de gendarmerie au sein de la Force publique. 6 juin 1959. 1 chemise
- 183 Courrier de C. HALAIN, commissaire général du Fonds du Roi. 6 juin 1959. 1 pièce
- 184 Courrier de O. NGOMA, bourgmestre de la commune de Bandalungwa. 6 juin 1959. 1 pièce
- 185 Courrier de Pierre CANON, bourgmestre de la commune de Saint Jean. 6 juin 1959. 1 pièce
- 186 Courrier du sénateur CVP Karel VAN CAUWELAERT. 12 juin 1959. 1 pièce

- 
- 187 - 190 CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE AVEC J. WERTZ, MEMBRE DU CABINET DU MINISTRE. 1959.*
- 187 Transmission du rapport, 14 juin 1959. 1 pièce
- 188 Suppression dans le budget 1960 des allocations à des organisations syndicales au Congo, 15 juin 1959. 1 pièce
- 189 19 juin 1959. 1 pièce
- 190 Transmission de la note relative à des contacts pris avec VANDERSLEYEN, 20 juin 1959. 2 pièces
- 191 - 193 COURRIER DE PIERRE HARMEL, MINISTRE PSC DES AFFAIRES CULTURELLES. 1959.*
- 191 HARMEL sur l'état d'esprit à Léopoldville, 2 juin 1959. 1 pièce
- 192 Réponse du ministre, 3 juin 1959. 1 pièce
- 193 HARMEL transmettant la lettre de l'administrateur d'entreprises au Congo, André LALOUX, 19 juin 1959. 1 pièce
- 194 - 195 COURRIER DE PAUL MEYERS, MINISTRE CVP DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA FAMILLE. 1959.*
- 194 Le ministre accusant réception du télex n°17313/cab, 15 juin 1959. 1 pièce
- 195 MEYERS sur l'évolution de l'opinion en Belgique, 20 juin 1959. 1 pièce
- 196 Courrier de Patrice LUMUMBA, président du Mouvement national congolais (MNC), 23 juin 1959. 1 pièce
2. DISCOURS
- 197 Dossier relatif à un discours du ministre sur " la confusion qui se glisse dans les esprits au Congo ". 1959. 1 pièce

- 
- 198 Dossier relatif à un discours prononcé en présence du ministre à l'Université Lovanium devant la Commission consultative lors du lancement du réacteur nucléaire de recherche TRICO. 6 juin 1959.  
1 pièce
- 199 - 200 DOSSIERS RELATIFS AUX DISCOURS PRONONCÉS PAR LE MINISTRE À SANDOA (KATANGA). 20 JUIN 1959.*
- 199 Discours de l'Association des Tshokwes.  
1 pièce
- 200 Discours du chef investi Paul BAKO DITENDE.  
1 pièce
3. RAPPORTS ET NOTE
- 201 Note relative aux libertés publiques non garanties par la Charte de 1908. 6 juin 1959.  
1 pièce
- 202 Rapport du ministre à l'intention du roi. 11 juin 1959.  
1 pièce
- 203 Rapport du ministre au Premier ministre, Gaston EYSKENS, sur son voyage de Bukavu à Usumbura. 19 juin 1959.  
1 pièce
- 204 Aide-mémoire des agents métropolitains de la 4ème catégorie du service territorial du district du Lac Léopold II remis au commissaire de district d'Inongo. 19 juin 1959.  
1 pièce
- 205 Rapport succinct des débats de la séance du 23 juin 1959 du collège consultatif près du gouverneur de la province de Léopoldville. 23 juin 1959.  
1 pièce
- 206 Rapport sur les résultats du troisième voyage du ministre. 1er juillet 1959.  
1 pièce
- 207 Résumé des conversations entre le ministre et différentes personnalités. 3 septembre 1959.  
1 pièce



208

*D. PHOTOGRAPHIES DES VOYAGES OFFICIELS*

Dossier relatif aux voyages officiels du ministre Maurice Van HEMELRIJCK au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. 1959.

96 pièces